

CARSO-CAE TOULOUSE
136, chemin de Ginestous
31200 TOULOUSE

Edité le : 02/08/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

VEOLIA RECHERCHE ET INNOVATION
Pauline JACOB

Chemin de la Digue
78600 MAISONS-FAFFITTE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Les résultats et les conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu .
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sous couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	CAT21-10750	Référence contrat :	CATC21-148
Identification échantillon :	CAT2107-3423-1		
Doc Adm Client :	COMMANDE N° 4107814574		
Nature:	Eau usée urbaine		
Origine :	Suivi VERI		
Point Client :	Entrée STEP réplikat n°2		
Dept et commune :	65 AUREILHAN		
Prélèvement :	Prélevé le 20/07/2021 à 10h00 Réception au laboratoire le 20/07/2021 à 15h31 Flaconnage CARSO-CAE TOULOUSE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Les incertitudes de mesures ne tiennent pas compte de l'incertitude liée à l'échantillonnage.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client.
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.

Date de début d'analyse le 20/07/2021 à 15h57

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses microbiologiques							
Coliformes totaux	141370	NPP/100 ml	Kit rapide Colilert -2000	NF EN ISO 9308-2			#
Escherichia coli	33190	NPP/100 ml	Kit rapide Colilert -2000	NF EN ISO 9308-2			
Entérocoques (eau usée)	4688	NPP/100 ml	NPP microplaques	NF EN ISO 7899-1			
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	28000	UFC/20 ml	Filtration	NF EN 26461-2			
Salmonelles (1L) (*) CAE_EU_83	Absence	/l	Incorporation	NF EN ISO 19250			
Legionella spp (*)	< 100	UFC/l	Filtration	NF T90-431			#
dont Legionella pneumophila (*)	< 100	UFC/l	Filtration	NF T90-431			#

.../...

Edité le : 02/08/2021

Identification échantillon : CAT2107-3423-1

Destinataire : VEOLIA RECHERCHE ET INNOVATION

Doc Adm Client : COMMANDE N° 4107814574

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Bactériophages ARN F spécifiques (*)	<30	PFP/ml	Plages de lyse	NF EN ISO 10705-1		#
Rapport N RNase /N (*)	0	%	Plages de lyse	NF EN ISO 10705-1		#
Coliphages somatiques (*)	11000	PFP/ml	Dénombrement	NF EN ISO 10705-2		
Biologie moléculaire						
<i>Recherche de microorganismes</i>						
Volume d'eau filtré (*)	100	ml	CAE_EU_82 PCR en temps réel (MLG001 et MLG002)	NF T90-471 (modes op. internes)		
Legionella spp (*)	<5000	UG/l	CAE_EU_82 PCR en temps réel (MLG001 et MLG002)	NF T90-471 (modes op. internes)		
Volume d'eau filtré (*)	100	ml	CAE_EU_82 PCR en temps réel (MLG001 et MLG002)	NF T90-471 (modes op. internes)		
Legionella pneumophila (*)	<1000	UG/l	CAE_EU_82 PCR en temps réel (MLG001 et MLG002)	NF T90-471 (modes op. internes)		

CAE_EU_82 CAE_EU_LEGIO_PCR

CAE_EU_83 CAE_EU_SALMONELLES

Bactériophages : Echantillon filtré avant analyse

Bactériophage : présence de l'ordre de 3pfp/mL

Les bactériophages ont été analysés par le laboratoire BIOFAQ de Mauguio. Les salmonelles et légionelles ont été analysés par le laboratoire CARSO-LSEHL de Vénissieux.

Analyses microbiologiques hors accréditation : Délai entre le prélèvement et la mise en analyse au laboratoire supérieur aux normes et amendements en vigueur.

Conclusion légionelles PCR :

Présence de Legionella spp non quantifiable.

Legionella pneumophila non détectée.

Legionella non détectées

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Damien SUTRA
Chargé de validation

